



DIGUES MARITIMES ET FLUVIALES  
DE PROTECTION  
CONTRE LES SUBMERSIONS

2<sup>ÈME</sup> COLLOQUE NATIONAL  
12-14 JUIN 2013, AIX EN PROVENCE



# Digues maritimes et fluviales de protection contre les submersions

**Aix-en-Provence – 12-14 juin 2013**



*Crue du Rhône de décembre 2003 à Arles (Trinquetaille) © photo-aerienne-france.fr*

Inscriptions en ligne sur le site web du Colloque :  
<http://digues2013.irstea.fr/>

Date limite d'inscription : 12 mai 2013



## Contexte

Ce colloque est l'occasion de faire le point après 5 ans de mise en oeuvre de la réglementation sur les ouvrages hydrauliques (décret 2007-1735 du 11 décembre 2007). L'article L.562-8-1 du code de l'environnement invite à ne plus dissocier la sûreté de l'efficacité. En tant qu'ouvrages hydrauliques, les digues ne doivent pas rompre de façon dangereuse pour les populations. En tant que moyen de prévention du risque d'inondation ou de submersion, les performances et les limites de ces digues doivent être connues avec précision.

Cet évènement succède au colloque technique « Sécurité des digues fluviales et de navigation » d'Orléans les 25 et 26 novembre 2004. Il est organisé par l'Irstea (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) et Promosciences, au Centre des Congrès d'Aix-en-Provence, avec le parrainage du MEDDE (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie) et du CFBR (Comité Français des Barrages Réservoirs).

Ce colloque s'adresse aux maîtres d'ouvrages, gestionnaires, concepteurs, constructeurs, enseignants et chercheurs, services de contrôle, organismes financeurs, agissant dans les domaines d'activités liés, directement ou indirectement, à la sûreté des digues maritimes et fluviales.

---

## Thématiques

- Aspects réglementaires, niveau de protection, niveau de sûreté, responsabilité des gestionnaires
  - Organisation des gestionnaires de digues, moyens humains et outils
- Analyse coût-bénéfice d'un système d'endiguement comme élément d'aide à la décision
  - Aléas auxquels sont soumis les ouvrages, en particulier pour les digues maritimes
- Modes de rupture, scénarios et mécanismes : érosion interne et de surface, fluidisation, liquéfaction
  - Méthodes de reconnaissance, essais de laboratoire, essais et mesures in situ, y compris les coûts
- Modélisations physiques, mathématiques et numériques (géomécanique, hydraulique, modèles réduits)
  - Les déversoirs, les zones résistantes à la surverse
    - Etudes de dangers et revues de sûreté
  - Surveillance, entretien et maintenance, y compris les coûts
- Techniques de construction, réparation, confortement et renforcement, spécificités, coûts

Une visite technique est prévue le samedi 15 juin sur les digues de Camargue gérées par le SYMADREM

---

### Comité d'Organisation

Viviane BERNADAC (Promosciences)  
Stéphane BONELLI (Irstea)

Paul ROYET (Irstea)  
Martine SYLVESTRE (Irstea)

### Comité Scientifique

*Président* : Paul ROYET (Irstea)

*Membres* :

Fabien ANSELMET (IRPHE, CNRS)  
Stéphane BONELLI (Irstea)  
Jean BOULET (EDF)  
Eric BRANDON (MEDDE et BETCGB)  
Patrick CHASSE (CETMEF)  
Gérard DEGOUTTE (CTPBOH)  
Laurence DUCHESNE (CNR)  
Benoit HOUDANT (CFBR)  
Patrick LEDOUX (CETE Méd.)  
Michel LINO (ISL)  
Daniel LOUDIERE (SHF et CTPBOH)

Thibaut MALLET (SYMADREM)  
Didier MAROT (Gem, CNRS)  
Jean MAURIN (DREAL Centre)  
Thierry MONIER (Artélia-Sogreah)  
Thierry MONIER (EGIS)  
Sergio PALMA-LOPES (IFSTTAR)  
Michel PINHAS (AD Isère)  
Gilles RAT (MEDDE-DGPR)  
Nathalie ROSIN-CORRE (Tractebel Eng.)  
Akim SALMI (ISL)  
Patrick SOULAT (Safège)